



Presse urbaine et discours instituant

Jean-Michel Rampon

► **To cite this version:**

Jean-Michel Rampon. Presse urbaine et discours instituant. X Colloque bilatéral franco-roumain, CIFSIC Université de Bucarest, 28 juin – 3 juillet 2003, Oct 2003, 2003. <sic_00000702>

HAL Id: sic_00000702

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000702

Submitted on 14 Oct 2003

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Presse urbaine et discours instituant

Mon propos n'est pas tant de présenter un compte rendu des recherches que je mène actuellement que de me concentrer sur l'hypothèse majeure qui les sous-tend. Depuis plusieurs années maintenant, je cherche à mettre au jour ce que pourrait être une presse urbaine. La difficulté réside déjà dans le fait qu'une telle qualification n'est pas toujours de mise selon les pays et selon les acteurs qui en sont partie prenante. Cet état de fait est à mon sens à rattacher à la diversité des contenus qu'il est possible d'importer sous une telle dénomination. C'est pourquoi, plutôt que d'essayer d'en dresser un état des lieux qui se ferait au plus près des désignations, il me paraît plus intéressant de montrer ici à quel point l'objet "presse urbaine" se laisse appréhender à travers d'une part quelques grands types de discours, par-delà toute référence à une situation locale avérée, et d'autre part la notion de communauté discursive, celle-ci articulée avec des situations existantes, pour le coup variables d'un cas à l'autre.

1- Une hypothèse à deux niveaux

C'est parce que la question urbaine se pose pareillement partout dans le monde, quels que soient les réalités locales et les régimes politiques qui leur servent d'arrière-fond, que je fais l'hypothèse qu'il est possible d'apprécier des productions de presse dite urbaine à travers quelques grands types de discours repérables à un niveau global. Cette hypothèse s'accorde à l'affirmation désormais prégnante selon laquelle l'urbain ne renvoie pas uniquement à ce qui est de l'ordre de la ville mais équivaut à un concept englobant qui fait exploser l'ancienne distinction entre ville et campagne¹.

On voit bien quelles peuvent être les répercussions d'une telle affirmation sur le genre de presse qui nous occupe ici. La presse urbaine ne peut être définie à partir d'un territoire qu'elle serait seule à occuper. La plupart du temps, ce genre de presse coexiste avec une autre qui lui est souvent antérieure et qui pourrait être qualifiée de dominante. Dans ces conditions, comment faire le départ entre l'une et l'autre ? N'est-il pas possible de considérer qu'elles font partie toutes deux de la même catégorie "presse urbaine" en ce que leur contenu porte sur un environnement similaire ? A vrai dire, c'est à ce stade qu'affleure un deuxième aspect de mon hypothèse. Je viens d'évoquer le caractère dominant de la presse "locale" au sens large, quelle que soit du reste la forme qu'elle prend effectivement d'un pays à l'autre, voire d'une région à l'autre d'un même pays ou même d'une ville à l'autre. Cette domination, il faut bien sûr l'entendre en terme de tirages et de zones de diffusion. Pour autant, et ceci est partie intégrante de mon hypothèse, le critère quantitatif n'est pas seul en jeu. Plus exactement, il conditionne le mode de discours général qui lui est lié. A partir de ce constat et en rapport avec le caractère malléable des réalités urbaines (rangées sous le même concept englobant de l'urbain), je propose d'appeler presse urbaine une presse sous la catégorie de laquelle prennent place des journaux qui, au contraire d'un ou plusieurs autres, ne se trouvent pas en position dominante pour une ville ou une région urbaine donnée, quels que soient par ailleurs leur fréquence et leur mode de parution. De façon élargie, mon hypothèse revient à affirmer qu'une partie des journaux que je qualifierai d'"urbains" instruit un nouveau rapport - ou un rapport autre - à la ville et à sa territorialisation, ce qui n'est pas sans avoir de répercussion sur la manière dont sont construites, à des échelles différentes, les communautés de lecteurs-habitants-citadins concernées au premier chef.

Dans la perspective qui est la mienne, l'enjeu réside moins dans le caractère malaisé d'une typologie des formes de presse qui pourraient être rangées sous la catégorie générale "presse urbaine" (même si cette difficulté ne doit pas être négligée), que dans l'éclairage certes plus grossier mais en même temps bien adapté que représente une approche de ce genre de presse selon des grands types discursifs. Pour ne prendre qu'un exemple, classer un journal sous la catégorie "presse de quartier" sous le prétexte que ce classement refléterait au mieux la façon dont le journal se classe lui-même et est éventuellement classé par ses lecteurs ne me paraît guère satisfaisant. En effet, il peut y avoir loin entre un journal de quartier et un autre, entre celui dont on pourrait

¹ Cf. Michel Lussault, "Petite chronique urbaine", in *EspacesTemps*, 64/65, 1997, p. 71.

qualifier le discours de spécifiant (c'est-à-dire tourné en priorité vers une communauté de lecteurs et privilégiant les registres narratif et descriptif) et celui dont le discours serait davantage instituant. C'est du reste ce type de discours que je vais définir maintenant et à l'approche duquel je me cantonnerai dans le présent article, non sans donner à la suite plusieurs exemples puisés dans trois pays, aux profils et à des périodes différents.

2- Discours instituant

Dans un premier temps, j'avais fait le choix d'évoquer un discours *constituant*. Or, c'est le qualificatif que Dominique Maingueneau a retenu pour désigner "les discours ultimes (...) qui, en se confrontant à un Absolu, donnent sens aux actes de la collectivité, ceux au-delà desquels il n'y a plus que de l'indicible"². Par là, cet auteur entend les discours qui se posent comme liés à ce qu'il appelle "une Source légitimante"³, à l'instar du discours religieux ou philosophique par exemple. Il est vrai qu'à travers la constitution, Dominique Maingueneau, en s'inscrivant dans le prolongement de certains courants pragmatiques qui lient de façon étroite l'énonciation à sa légitimation, cherche à pointer l'"acte d'établir légalement"⁴. A la réflexion, et même si le discours est aussi dans ce qui nous intéresse ici à apprécier depuis le droit qu'il se donne à énoncer les choses ainsi qu'il le fait, il est vrai qu'il s'agit d'en divulguer plus sûrement la dimension inchoative. Qu'est-ce à dire ? Que le discours se fait instituant en ce qu'il est au commencement d'un processus, à l'origine d'une création. Parler de discours *instituant* peut en outre avoir l'avantage de faire écho à la dimension *institutionnelle* qui prévaut dans la notion de communauté discursive initiée par le même Dominique Maingueneau au début des années 1980⁵. L'idée-force d'une telle notion est de faire valoir l'articulation nécessaire, et nécessairement porteuse de sens, entre des groupes de producteurs de textes institutionnellement organisés et leurs discours. La notion de communauté discursive permet surtout de caractériser des locuteurs qui relèvent de positionnements concurrents dans un même champ discursif⁶. On voit combien ce dernier point permet d'affiner quelque peu la distinction faite en amont, pour un espace urbain donné, entre les journaux en position dominante et les autres. Car par-delà l'inscription dans un espace aux contours plus ou moins similaires, il s'agit pour l'ensemble des journaux de faire valoir la légitimité qu'ils ont à présenter la réalité urbaine comme ils le font. C'est parce qu'il existe un discours dominant sur une aire urbaine donnée qu'un discours instituant se trouve à être prononcé. Il est vrai cependant que l'inverse a moins lieu d'être, même s'il peut arriver qu'un journal en position dominante fasse évoluer, le plus souvent à la marge, son discours "au contact" d'un discours instituant pour ne pas prendre le risque de perdre ne serait-ce qu'une partie de ses lecteurs. Voyons ce qu'il en est précisément avec quelques exemples.

3- Application à quelques exemples

Afin d'éprouver le cadre théorique qui vient d'être présenté, je vais m'appuyer sur quatre entités qui représentent chacune un type particulier de presse urbaine :

- un journal de quartier de Belém, au Brésil : *O Bengola* ;
- une chaîne de journaux communautaires dans le Nord de l'Illinois : les journaux *Paddock* ;
- un quotidien de ville français : *Lyon-Libération* ;
- un hebdomadaire "régional" français : *le Bulletin de l'arrondissement de Rouen*.

O Bengola et *Lyon-Libération* vont donner lieu ci-après à un développement plus important quant aux enjeux du discours instituant qui, à mon sens, est le leur. Pour ce qui concerne les journaux *Paddock* et *le Bulletin de l'arrondissement de Rouen*, je me contenterai ici de montrer brièvement leur spécificité qui va de pair avec leur positionnement respectif dans le tableau suivant :

Enjeux du	Exemple
-----------	---------

² Dominique Maingueneau, "Les rapports des organisations internationales : un discours constituant ?", in *Les mots du pouvoir. Sens et non-sens de la rhétorique internationale*, Gilbert Rist (dir.), Paris/Genève, PUF/Nouveaux Cahiers de l'IUED, 2002, p. 120. (Sur cette notion et du même auteur, voir aussi "Analysing Self-constituting Discourses", *Discourse Studies*, vol. 1, n° 2, 1999, pp. 175-199).

³ *Ibid.*

⁴ *Id.*, p. 121.

⁵ Cf. *Genèses du discours*, Bruxelles, Mardaga, 1984.

⁶ Cf. l'entrée "Communauté discursive" in *Dictionnaire d'analyse du discours*, Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau (dir.), Seuil, 2002, pp. 104-106.

discours instituant	
Extérieur/ intérieur	<i>O Bengola</i> (Benguí, quartier de Belém)
	Journaux <i>Paddock</i> (Illinois)
Territoires émergents/ territoires administratifs	<i>Le Bulletin de l'arrondissement de Rouen</i> <i>Lyon-Libération</i>

3.1- Les journaux *Paddock* et *le Bulletin de l'arrondissement de Rouen*

Des quatre entités retenues ici, les journaux *Paddock* sont les seuls à se retrouver “à cheval” sur deux sortes d’enjeux liés au discours instituant qui les caractérise. C’est à Jerrold Werthimer, un journaliste et chercheur en sciences sociales, que l’on doit dans les années 1950 une étude approfondie de ces journaux communautaires de la banlieue nord-ouest de Cook County, véritable chaîne constituée à partir d’un petit hebdomadaire de ville⁷. Le discours de ces journaux est d’une certaine façon doublement instituant. D’abord parce qu’en tant que conscience publique, ils essaient de faire pour les affaires des communautés locales ce qu’ils pensent les journaux quotidiens incapables de faire à un niveau plus large, celui de Chicago comme métropole. Ensuite parce qu’en étant présents au commencement de nouvelles enclaves, ils ont précédé le développement du *leadership*, l’ont favorisé et se sont efforcés de le diriger sur des problèmes qu’ils considéraient comme urgents (éducation, manière d’utiliser les terrains, développement du capital public...). Dans certains cas, en tant qu’agents d’une communauté à bâtir (*community-building*), ces journaux ont été littéralement parmi les premiers citoyens de leur zone locale.

Créé dans les années 1940, et bien qu’offrant “une « coupe » de la ville, d’espaces très urbains (...) à des périphéries rurales”, l’hebdomadaire “régional” *le Bulletin de l’arrondissement de Rouen* “n’est finalement réellement influent que dans une couronne périurbaine moyennement éloignée de la ville de Rouen”⁸. Entre l’agglomération rouennaise et le pays de Bray, le contenu de cet hebdomadaire correspond à un espace « tampon » qui se trouve en forte croissance démographique. *Le Bulletin* ne semble pas étranger à l’organisation de cet espace en structure intercommunale et, par là-même, semble avoir préfiguré un territoire aujourd’hui en émergence, baptisé « entre Seine et Bray », essayant de s’inventer une identité (« le pays d’Emma Bovary ») et un avenir économique viable⁹. On est donc en présence d’un profil discursif qui paraît tout à fait en accord avec une logique instituante et avec le caractère inchoatif qu’elle sous-tend.

3.2- *O Bengola* et *Lyon-Libération*

O Bengola est un journal communautaire de Benguí, un parmi la cinquantaine de quartiers que compte Belém, principale agglomération d’Amazonie brésilienne. Depuis 1997, la nouvelle municipalité de Belém a opté pour le budget participatif dont le principe est d’associer la population à l’élaboration du budget municipal. Pour autant, avant qu’une telle réalité n’advienne, le rapport des quartiers de la ville-centre à ceux de la périphérie était distendu, pour ne pas dire empreint de méfiance et de crainte. Face à la pénurie d’infrastructures, à l’absence d’équipements urbains et au manque de transport collectif (au contraire de la situation prévalant dans le centre-ville), des mouvements populaires sont apparus, sous la forme d’associations d’habitants. Depuis les années 1960, ces mouvements populaires, qui ne sont pas propres à Belém et dont l’histoire a partie liée avec la conjoncture politique du Brésil, ont été de pair avec de fortes mobilisations dans quatre quartiers de cette ville, mais c’est seulement dans celui de Benguí qu’elles se sont traduites par l’affirmation d’une identité collective¹⁰.

⁷ Jerrold Werthimer, *The Community Press of Suburbia : a Case Study of Paddock Newspapers*, thèse de doctorat non publiée, Northwestern University, 1960. On doit cette référence et les commentaires afférents à Scott Greer, dans sa postface à la deuxième édition du livre de Morris Janowitz intitulé *The Community Press in an Urban Setting*, Chicago, University of Chicago Press, 1967, pp. 264-265.

⁸ Michel Bussi, Hélène Debeaurain et Sylviano Freire-Diaz, “Presse locale et organisations territoriales : la Presse Hebdomadaire Régionale”, *Annales de géographie*, 619, 2001, p. 300.

⁹ *Idem*.

¹⁰ Agnès Serre, “Construction d’une identité urbaine par l’utilisation d’imagerie. Le cas de Benguí, favela d’Amazonie brésilienne”, *Autrepart*, 24, 2002, pp. 69-71. L’auteure est présentée comme “urbaniste, professeur associée au Centre du développement durable-CDS” de l’université de Brasília, au Brésil.

Agnès Serre entend par identité urbaine “l’image que les habitants ont de leur quartier et la façon dont ils s’y identifient” et par image d’un quartier “l’ensemble des représentations que donne le quartier au regard extérieur”¹¹. Dans le cas d’*O Bengola*, une telle définition a pris toute son ampleur lors d’un épisode désormais partie intégrante de l’histoire du quartier. Pour bien comprendre ce qui est en jeu ici, la pénétration “non autorisée” du palais du gouverneur par quelques sympathisants des centres communautaires de Benguí en octobre 1986, il convient de revenir sur le processus qui y mène. Comme il l’a été mentionné précédemment, le manque de transports en commun est patent pour les quartiers périphériques. Or, l’éloignement du centre-ville, où se concentre la plupart des emplois, rend incontournable l’usage de tels moyens de transport au coût moins prohibitif que celui des compagnies privées. C’est pourquoi les habitants de Benguí font campagne, dans leur quasi-unanimité, en faveur de meilleures conditions de transport. Sous la coordination de l’Associação de Moradores de Benguí (AMOB, association des habitants de Benguí), un document est rédigé, où se trouvent condensées les principales revendications. La couverture de ce document fait précisément la une d’un numéro spécial de *O Bengola*. Sous un dessin représentant un bus qui s’apprête à exploser tant ceux qui y ont pris place sont nombreux, il est écrit cet énoncé à teneur injonctive : “Nous devons en finir avec cette situation. A lire et à discuter dans les réunions d’habitants, dans les écoles, entre voisins, aux arrêts d’autobus, dans les groupes de jeunes, de femmes, de santé, des équipes de football, dans les bars, partout où cela est possible d’échanger des idées”¹². Après une première entrevue avec le maire non suivie d’effet, l’AMOB met sur pied quelques mois plus tard un blocus des autobus dans le quartier, avec arrêt des véhicules et dégonflage des pneus. Cette fois-ci, le gouverneur leur accorde une audience exceptionnelle dont la tenue est fixée la semaine suivante, audience finalement annulée, ce que les représentants qui ont fait le déplacement apprendront au dernier moment, amenant certains d’entre eux à entrer dans la bâtisse publique en dépit du barrage des forces de police et à s’allonger sur le sol, genre d’action sans précédent à Belém. Or, si cette victoire des habitants - le gouverneur ayant été contraint de les recevoir et d’accéder à leurs requêtes - consolide leur unité et leurs idéaux communautaires, il n’empêche qu’elle forme en retour un élément de définition de l’image du quartier pour le monde extérieur¹³.

C’est à ce niveau que l’analyse du discours, en particulier dans ses développements à partir de la notion de communauté discursive, peut offrir des outils de mise au jour d’enjeux sous-jacents liés à des positionnements concurrents mais *de facto* inégaux quant à la portée du discours. A cet égard, la façon dont le quotidien régional *O Liberal* rend compte dans son édition du 30 octobre 1986 de l’“occupation” du palais du gouverneur par les sympathisants des centres communautaires de Benguí conforte cette approche. Par-delà un recours à la photographie aux prises de vue en plongée tout à fait révélatrices du regard qu’elles cautionnent (celui de la police militaire), il s’agit aussi par le texte de délivrer un propos qui légitime le pouvoir en place¹⁴. Mais une analyse pour ainsi dire “interne” du document, même approfondie, ne peut faire l’impasse sur la formation discursive qui s’autorise à dire et à montrer les choses ainsi qu’elle le fait, à savoir depuis un point de vue dominant, celui du pouvoir en place, qu’il convient de faire entrer en résonance avec les dispositions des “honnêtes gens”¹⁵. C’est la perspective qu’adopte Agnès Serre lorsqu’elle précise que “dans les années quatre-vingt, la presse locale était dominée par deux quotidiens, *O Liberal* et *A Provincia do Pará*, dont les maisons d’édition appartenaient à de riches familles, très liées au pouvoir politique tant à la tête de l’Etat du Pará qu’à la municipalité de Belém”, avant d’ajouter : “Aussi ne s’étonnera-t-on pas que les articles relatifs aux mouvements sociaux mettent systématiquement en exergue le caractère illégal de ces luttes urbaines. Les photographies, mais aussi le vocabulaire créent et renforcent le sentiment de peur éprouvé par les personnes extérieures à Benguí : invasion, occupation, manifestants, évacuation, expulsion, extrême tension. Cette manipulation d’images marque fortement l’imaginaire collectif”¹⁶.

Le 8 septembre 1986, l’année même où le groupe Hersant prend possession du *Progrès*, représentant de la presse quotidienne régionale à Lyon, le journal quotidien national *Libération* lance le quotidien de ville *Lyon-Libération*, dont le dernier numéro paraîtra le 19 décembre 1992¹⁷. Je voudrais ici m’intéresser aux pages « Métropole » publiées dans ce journal lors des six premiers mois de son existence, avant qu’elles ne fassent les frais d’une restructuration intervenue en février 1987. A ce moment pourtant, ainsi que me l’a affirmé Bernard

¹¹ *Idem*, p. 71.

¹² *Id.*, p. 81.

¹³ *Id.*, p. 80.

¹⁴ *Id.*, pp. 84-85.

¹⁵ Cet aspect se trouve bien illustré dans la façon dont le quotidien régional *O Liberal* a montré la journée de paralysie des autobus “sous l’angle d’une perturbation de l’ordre public, qui a empêché des centaines d’honnêtes travailleurs de se rendre à leur travail” (*id.*, p. 83. C’est moi qui souligne).

¹⁶ *Id.*, p. 85.

¹⁷ Pour une présentation approfondie de ce journal quotidien d’un nouveau genre en France et des motivations qui l’ont vu naître, on se reportera à l’introduction générale de ma thèse *Mesures du discours éditorial de Lyon-Libération (1986-1992) : dire l’urbain au quotidien* disponible à l’adresse suivante : <<http://theses.univ-lyon2.fr/Theses1999/jmrampon/these.html>>.

Fromentin, responsable de ces pages et de la constitution d'un réseau de correspondants couvrant une douzaine de zones dans l'espace de la ville, la nécessité de disposer d'un rapport à l'environnement immédiat différent de celui de la presse quotidienne régionale commençait à prendre consistance :

L'objectif, on commençait à le sentir prendre réalité au bout de l'expérience des pages « Métropole » : on avait un réseau d'observateurs de proximité de la ville, de l'agglomération, qui tendanciellement pouvait être un dispositif formidable eu égard à la définition du correspondant qu'on donnait et qui n'avait rien à voir - ou pas grand chose - avec celle du *Progrès* : avoir une présence du journal au plus près des entités de l'agglomération, c'est-à-dire aussi bien des institutions que des habitants, faite d'observation, de constats, de repérages et de compréhension. Une des grandes difficultés, cela avait été très vite une difficulté relationnelle, pédagogique - de communication si on veut - avec ceux qui se tenaient pour responsables de ce qui se passait dans leur secteur. C'est-à-dire souvent les maires, les secrétaires de mairie, les hommes influents du pouvoir local. En gros, leur problème était qu'on leur proposait un nouveau regard possible sur leur entité, un regard journalistique, alors qu'ils étaient habitués à un regard relevant plus de la communication que de la présence journalistique.¹⁸

On aura compris que l'attitude de *Lyon-Libération* à l'égard des pages « Métropole » est alors de passer par une politique des correspondants tout autre que celle qui a les faveurs de la presse quotidienne régionale¹⁹. Par ailleurs, il est clair qu'à travers une telle création, la démarche de *Lyon-Libération* consiste aussi à se démarquer de la tendance dominante de la presse quotidienne régionale qui revient, selon l'expression de Jean-François Tétu, à «*rabattre l'espace public sur le territoire de diffusion*»²⁰. Alors que ce genre de presse est dans sa grande majorité tributaire d'une mise en page qui institue la commune comme espace d'appréhension du territoire, au point qu'«*elle se prête tout à fait à la saisie et à la mise en représentation de cette sorte de réalité qui reste intelligible dans des espaces aussi confinés : événements familiaux, informations relatives à l'amicalisme, à la vicinalité, signalétiques variées, faits divers, vie courante, etc.*»²¹, l'espace public que constitue *Lyon-Libération* avec l'aide de son réseau de correspondants est de fait métropolitain en ce qu'il se démarque d'un territoire de diffusion qui prendrait appui sur les divisions politico-administratives traditionnelles :

On n'était pas sur une division strictement en quartiers, ni strictement en arrondissements, puisqu'on avait en gros fait un découpage qui était bien plus vaste que les quartiers ou même les villes de l'agglomération et qu'on était plutôt sur des sortes de «bassins d'activités naturels» tels qu'on les définit quand on vit à Lyon, qui fait que le 8ème [arrondissement] est plus proche de Vénissieux que de la Presqu'île, que le Val-de-Saône constitue une sorte de zone ou que l'Isle d'Abeau existe comme une entité, même si administrativement ce n'est pas Lyon sinon un des éléments du Très Grand Lyon.²²

Le rapport de *Lyon-Libération* à l'information «locale» n'est pas le même que celui du *Progrès*. L'enjeu pour le quotidien de ville, à travers ses pages « Métropole », est de tenter alors de traiter l'information «(micro-)locale» selon un canevas territorial original et une portée véritablement métropolitaine. Sur ce dernier point, le journal part du principe qu'un fait qu'il considère comme significatif à l'intérieur d'un quartier ou d'une commune ne doit pas intéresser que ceux qui y vivent mais aussi l'ensemble de l'agglomération entendue au sens large. Bien que *Lyon-Libération* ne se présente pas en position de concurrence vis-à-vis du *Progrès*, il n'empêche que le parti pris qui est le sien n'a pu émerger que par contraste avec celui, plus anciennement ancré, de ce dernier. On a donc bien affaire à des locuteurs collectifs différents qui se retrouvent dans un même champ

¹⁸ Entretien avec Bernard Fromentin, le 8 septembre 1998.

¹⁹ «*Le système de traitement de l'information du localier est (...) dominé par une large délégation de la collecte des faits à des correspondants, choisis en fonction de leur proximité et de leur capacité d'accès à des réseaux sociaux diversifiés (associations, églises, milieux économiques, etc.). Les correspondants n'ont, eux, aucune formation particulière et pas d'encadrement professionnel strict. Ce sont des « amateurs » de l'information locale, mais qui collectent bien souvent près de 70 % de l'information traitée par un quotidien régional. Leur immersion dans un milieu peut être un handicap conduisant à amplifier des réflexes liés à leur milieu social ou à leur inscription dans une communauté*» (Jean-Marie Charon et Claude Furet, «Le journaliste local face à l'événement exceptionnel : déontologie et éthique», in *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, 20, 1995, p. 101).

²⁰ Jean-François Tétu, «L'espace public local et ses médiations», in *Hermès*, 17-18, 1995, pp. 291-292.

²¹ Thomas Regazzola, «Médias, contenus, territoire», in *Espaces et sociétés*, 50, 1/1987, p. 85.

²² Entretien avec Bernard Fromentin, le 8 septembre 1998.

discursif. Mais tandis que l'un, le plus dominant des deux, produit un discours qui territorialise l'espace urbain depuis des limites administratives pour ainsi dire imposées, l'autre fait émerger des territoires qui sont habituellement davantage perçus, en particulier par les habitants lors de leurs parcours déambulatoires, que dits en tant que tels.

Mon propos aura consisté à montrer qu'en dépit de la difficulté à en saisir les contours, la notion de presse urbaine pouvait être appréhendée par le biais d'une typologie de discours plus globale. Dans le cas présent, c'est le discours instituant qui a été privilégié, celui qui du reste condense le plus d'enjeux en ce qu'il permet de questionner le positionnement des journaux qui en sont à l'origine vis-à-vis de ceux qui sont davantage dominants, du point de vue de la diffusion mais aussi, de façon corrélée, du contenu. En terme de communauté discursive, la presse urbaine, quelle que soit du reste sa nature, se doit de verbaliser son rapport à tout ou partie de l'espace de la ville ainsi que ce qui la différencie de fait d'une presse "locale" souvent plus ancienne et moins apte à mettre en cause une vision pour ainsi dire normative de la ville.

Jean-Michel Rampon
Médias & identités
IEP de Lyon/Université Lyon 2